

L'épiscopat approuve le Pacte de Marrakech

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise universelle](#), [Immigration](#), [Perepiscopus](#)

Date : 10 décembre 2018



Aujourd'hui à Marrakech, une centaine de pays (sur les 193 membres de l'ONU) avaient envoyé à Marrakech un ministre ou un président pour l'adoption du « Pacte mondial sur les migrations » concocté par l'ONU. Le Pacte a été adopté ce matin sans vote ni signature, par un simple coup de marteau après lecture du texte. Le texte sera ratifié par un vote le 19 décembre à l'Assemblée générale de l'ONU. Le cardinal **Parolin** était présent sur place et il a prononcé un discours, signe que l'Eglise soutient ce Pacte immigrationniste.

Le Président de la Commission des Episcopats de l'Union Européenne (COMECE), Mgr **Jean-Claude Hollerich** S.J., Archevêque de Luxembourg, a aussi soutenu :

"L'immigré qui réside avec vous sera parmi vous comme un israélite de souche, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous-mêmes avez été immigrés au pays d'Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu" (Lévitique 19:34).

Le pape François réaffirme que notre responsabilité commune, en tant qu'Église catholique en Europe, est d'accueillir, de protéger, de promouvoir et d'intégrer les migrants et les réfugiés dans nos sociétés . Ce ne sont pas de simples chiffres ou

tendances, mais « avant tout des personnes avec 1 un visage, un nom et une histoire personnelle » et qui méritent d'être traitées conformément à la 2 dignité inhérente à leur personne et à leurs droits fondamentaux. À cet égard, les principes de la centralité de la personne humaine et de ses besoins réels et du bien commun doivent présider aux politiques internes et externes de l'UE et des États membres, y compris en matière de migration. Alors que le Pacte mondial des Nations Unies pour les migrations et les réfugiés est sur le point d'être adopté, nous encourageons également les autorités politiques nationales, pour reprendre les termes du pape François, « afin que la responsabilité de la gestion mondiale et partagée de la migration internationale trouve son point de force dans les valeurs de la justice, de la solidarité et de la compassion ».3

Le 11 décembre, un pacte mondial des Nations Unies doit être signé à Marrakech. Fruit d'une vaste négociation, il reconnaît la responsabilité partagée des autorités et des sociétés des pays de départ, de transit et d'arrivée pour encadrer et réglementer les migrations dans l'intérêt de toutes les personnes et communautés concernées. Il vise à assurer la sécurité et la protection des personnes migrantes ainsi que des sociétés d'accueil en promouvant des voies de migration légales, empêchant ainsi le trafic d'êtres humains, les voyages meurtriers, les bouleversements familiaux et la violence.

Rappelant les exhortations du Saint-Siège sur ce sujet, la COMECE encourage les États membres de l'Union européenne à faire de ce pacte mondial un accomplissement pour le bien commun d'une humanité partagée.

Ces mitrés voudraient terminer de vider les églises qu'ils ne s'y prendraient pas autrement.